

SE RÉAPPROPRIER ENSEMBLE L'AVENIR DE NOTRE MONDE



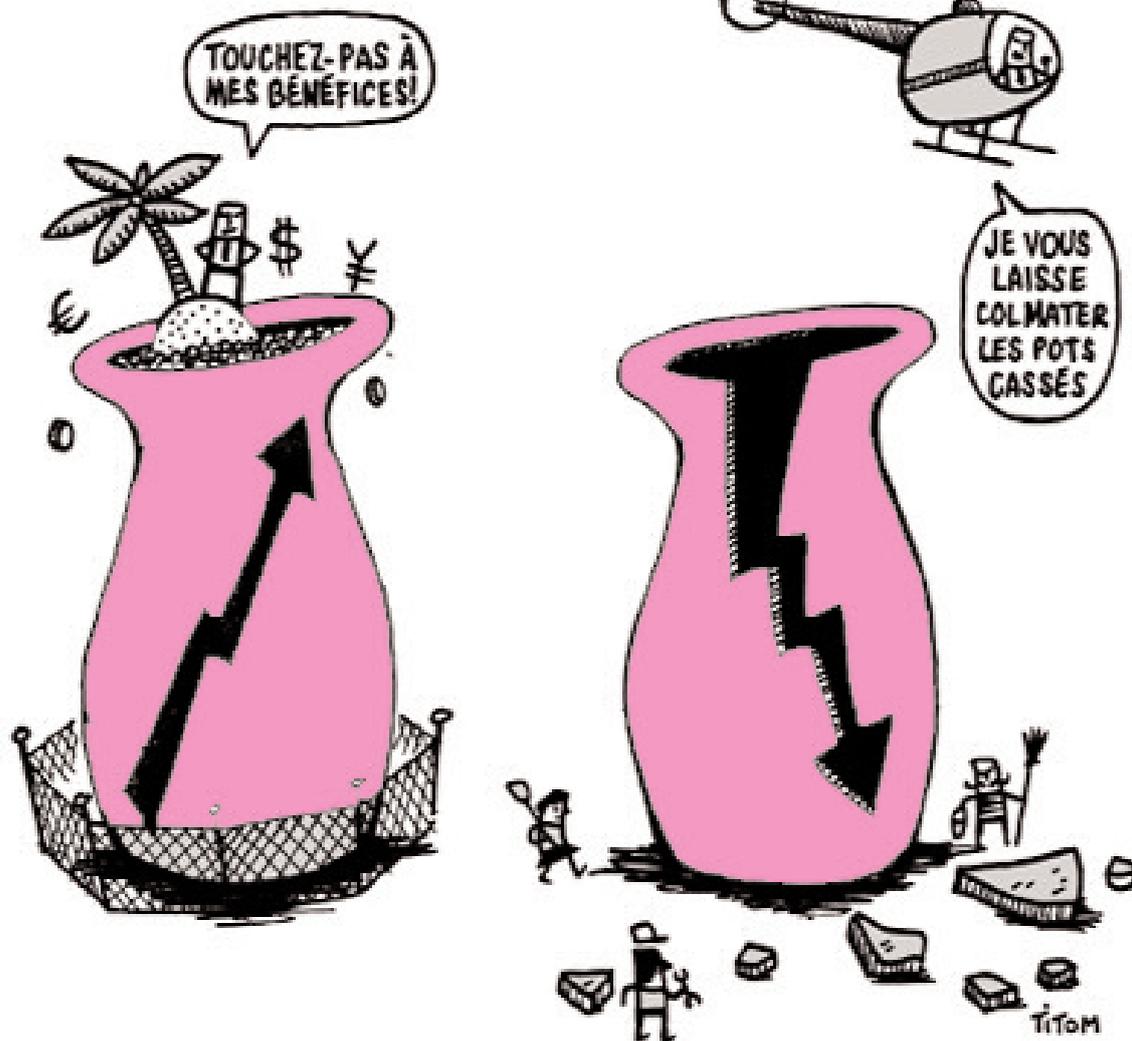
ATTAC-LIÈGE

Bimestriel de liaison et d'information du groupe Attac-Liège [asbl] • n°53 • novembre-décembre 2008

attac

Association pour la **T**axation des **T**ransactions financières pour l'**A**ide aux **C**itoyens

Belgique -Belgie
PP
40-49 LIEGE X
9/2858



PRIVATISER LES PROFITS ET COLLECTIVISER LES PERTES
C'EST LA LOI DU CAPITALISME



Assemblée générale

Mercredi 17 décembre à 19h30

à Liège, rue du Beau-Mur, 48

Non, nous ne décorerons pas d'arbre de Noël, nous ferons mieux : avec Vicky Goossens, non seulement nous comprendrons la crise actuelle, mais nous rappellerons des pistes pour échapper à la priorité donnée au profit et construire des structures sociales solidaires et respectueuses de notre environnement.

Attac-Liège

Centre liégeois du Beau-Mur,
48, rue du Beau Mur
4030 Liège
Tél : 04 349 19 02
liege@attac.be
www.local.attac.org/liege/
Permanence les mardis,
mercredis et vendredis
de 10 à 13 heures.

Attac-Wallonie-Bruxelles

wal-bxl@attac.be

Cotisations

- 7,5 euros pour les étudiants, chômeurs, temps partiels, retraités (1,25 euros/deux mois*)
- 15 euros pour les actifs (ou 1,25 euros par mois*)
- 30 euros pour les associations (ou 2,5 euros par mois*)

compte n° 001-3324624-25

* si vous optez pour l'ordre permanent

Certains n'ont pas encore payé leur cotisation 2008. Faites-le au plus vite. Et n'oubliez pas qu'il vous est possible de demander un ordre permanent annuel.

Colmater, rajustoler ou recréer ?

A ce jour, la finance dont on évoque la chute, arrosée par les États, à coups de milliards, sans longs audits, afin d'éponger ses pertes, n'a encore montré que son arrogance. Les citoyens-arroseurs, eux, ne disposent guère de garanties sur leurs créances. Au contraire, à politique européenne inchangée, le contexte budgétaire risque d'accuser de sacrés coups. Sur fond de crise économique, exclusions croissantes, revenus bradés, entreprises en difficulté ou en partance... présagent des recettes fiscales en diminution face à une charge de la dette alourdie par les interventions-pompier. Où les États-membres piocheront-ils demain de quoi gérer les déficits qu'ils s'interdisent ? Dans les dépenses publiques ou dans un impôt plus juste, touchant notamment ceux qui ont empoché les profits financiers d'hier ? La question peut valoir plus de deux sous !

Aussi, le discours des dirigeants sur la refondation du système financier mondial postule-t-il davantage le renforcement des mesures qui ont assuré l'échec plutôt que l'innovation. Suffit-il de serrer d'un cran la bride pour que la bête folle ne s'emballer plus ? De plus, leurs déclarations se fondent sur des termes dont les contenus ne correspondent pas aux contenants. Comme la Belgique nommée « plan Marshall » sa politique d'activation, ils parlent de régulations ; invoquent Roosevelt et Keynes ; conjuguent les promesses avec force références au New Deal et à Bretton Woods. Pourtant, nul n'envisage la restauration d'un système de taux de change fixe, et, sauf la Chine qui met près de 600 milliards de \$ sur la table (16% de son PIB) pour des investissements dans l'agriculture, les PME, les infrastructures, les soins et pensions... mises à part les intentions d'Obama qui restent à vérifier, rares sont les régions prêtes à ou capables de développer des politiques de plein-emploi, de soutien des inves-

tissements et des revenus, voire de diminution des inégalités. Or, la crise n'est pas seulement financière, elle est globale, économique, sociale, environnementale et remet en cause un système fondé sur le tout au profit, niant l'essence même du politique, à savoir l'intérêt collectif.

Pourtant, d'après ce qui transparaît des conclusions de la présidence du conseil européen du 16 octobre 2008, l'Union européenne campe sur ses principes purement idéologiques. Entre l'une et l'autre mesurées du genre « action concertée », « soutien des institutions financières importantes », « action rapide et flexible », « mécanisme informel d'alerte », « confiance », « supervision des groupes transnationaux », « exigences de fonds propres des banques », « encadrement des agences de notation », « rémunération des dirigeants reflétant leur performance et n'entraînant pas une prise de risque excessive »... se glissent des assertions telles que le Conseil « soutient la mise en œuvre [...] des règles relatives à la *politique de la concurrence, notamment aux aides d'État*, tout en continuant à appliquer les *principes du marché unique* [...] » ; le mécanisme d'alerte « assurera une *information immédiate et confidentielle* des institutions et de tous les États membres » ; « Les politiques budgétaires doivent continuer à s'inscrire dans le cadre du *pacte de stabilité* [...] comme ses règles le prévoient. » Au même titre, la Loi belge du 15 octobre 2008 confirme l'asymétrie entre l'autonomie de la Banque centrale et les obligations de l'État : « L'État garantit en outre à la Banque le remboursement de tout crédit accordé dans le cadre de sa contribution à la stabilité du système financier et garantit la Banque contre toute perte encourue suite à toute opération nécessaire à cet égard » ; « La Banque bénéficie, pour toutes les décisions et opérations prises dans le cadre de sa contribution à la stabilité du système financier, du même degré d'indépendance que celui consacré par

l'article 108 du Traité instituant la Communauté européenne. » Suffit-il de rabibochoer encore ?

Certes, Obama s'est prononcé sur la nécessité de limitation des transactions spéculatives sur le marché des changes, mais il n'est pas encore en piste. Sarkozy, tonitruant, s'en est pris aux paradis fiscaux, mais sans grand écho. Bien sûr, il avait également dénoncé l'autonomie de la BCE, pour se ressaisir 24 heures après, puis avait défendu le crédit à la consommation et le crédit hypothécaire sur base de la valeur du bien pour prendre modèle sur son homologue étasunien. Ensuite il avait gratiné les grosses fortunes et dépénalisé les affaires. Bref confiance et cohérence assurées. Quant à Dominique Strauss-Kahn, il déclare haut et clair qu'il ne s'agira pas d'un nouveau Bretton Woods et il en appelle, à terme, au retour de la finance dans le giron du privé. Autant jouer la clarté, des fois qu'on le prendrait pour un socialiste. Les exemples peu rassurants étant légion, les contre-exemples sembleraient exotiques !

Nous avons vu que la réunion du G20 le 15 novembre a « tenu ses promesses » de ne rien changer de fondamental (voir l'entrefilet de Jean-Marie Harribey), et donc de préserver le désordre capitaliste. ATTAC reste enclin à penser que, seul, un renversement du rapport de force existant, peut forcer le politique à renoncer à l'économie casino et en finir avec les crises fondées sur vent de bulles et marée de monnaies virtuelles à crédit, dont les effets, eux, sont bien réels et dévastateurs. C'est pourquoi, ses alternatives sont martelées dans tous les esprits de ceux qui l'entendent, et ce depuis 1998 déjà, à savoir : suppression des paradis fiscaux, lieux d'opacité, de hold-up fiscaux et de criminalité ; au-delà de la taxe Tobin, dissuasions fiscales sévères des spéculations de tous poils ; fiscalité juste, politique de redistribution et soutien des revenus du travail ; maintien ou recréation de banques publiques et abolition de l'autonomie des banques centrales ; contrôle sur la

circulation des capitaux (abrogation de l'article 63 du Traité de Lisbonne), régulation internationale sur le change des monnaies ; maîtrise des produits dérivés, dont l'utilisation sera strictement limitée aux besoins de l'économie réelle et arrêt du principe immoral de la répartition des risques ; assainissement des fonds d'investissement et diminution drastique des marges de profit ; démocratisation des institutions internationales ; exigences comptables renforcées et transparence sur la totalité des opérations ; priorité à l'économie réelle et soutien aux PME, à l'économie sociale, à la recherche, à la production d'énergies alternatives ; stop à la dictature du marché et aux leurre de la compétitivité à tout crin ... **Suite à l'A.G. du 17 décembre.**

C'est le moment ou jamais de se mobiliser sur notre raison d'être, si bien nommée : **Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens.**

AG du 17 septembre 2008

Marco VAN HEES - « La politique fiscale du gouvernement belge »

Le diaporama de l'exposé que nous a fait Marco Van Hees se trouve en ligne sur le site d'Attac-Liège, voir à la page <http://www.local.attac.org/liege/pages/documents2.html>

Pour celles et ceux qui n'ont pas accès à internet, en voici les points forts :

Liaisons dangereuses des ministres.

Un tableau met en évidence les relations privilégiées qu'entretiennent nos ministres des finances avec des entreprises privées du genre Siemens, Bayer, UCB, etc., et avec les grands groupes bancaires. Le seul à ne pas être englué dans cette toile d'araignée est Ph. Maystadt. Le CV de Didier Reynders est éloquent.

L'impôt des personnes physiques

Le graphique du poireau, tel que magnifié en fonction des prélèvements fiscaux parle de lui-même et démontre à l'envi l'impact sur les recettes de l'Etat d'une réforme qui a ramené le taux d'imposition des tranches supérieures de 55 et 52,5% à 50% maximum.

Une nouvelle réforme propose d'uniformiser les tranches 25 et 30% à 25 et les tranches 40 et 45% à 40%. Comment financer les pertes qui en découlent ? Par des impôts indirects et donc socialement injustes comme la TVA. L'autre possibilité, c'est de réduire les dépenses.

L'impôt des sociétés

→ Les « centres de coordination », aujourd'hui interdits par l'Union européenne, offraient un taux d'imposition de 0,8%. Certains perdurent jusqu'en 2010, mais de toute façon la parade était trouvée : les intérêts notionnels : les entreprises peuvent déduire de leurs revenus une somme correspondant aux intérêts qu'elles auraient dû payer sur leurs investissements en fonds propres s'il s'était agi d'emprunts (le taux retenu était de 3,422%). Ceci sans aucune condition sociale ou environnementale. Si la déduction est supérieure à ce que l'entreprise aurait dû payer, elle peut reporter le



solde à l'exercice suivant !
Marco Van Hees nous explique aussi à quels montages financiers des entreprises comme Electrabel recourent pour profiter de ces intérêts fictifs, mais bel et bien déductibles.

Dont coût pour la collectivité, au minimum 2,4 milliards d'euros.

→ Les voitures de société. Un avantage fiscal pour l'utilisateur de plus de 3.000 euros/an ; charges déduites par l'entreprise : amortissement, carburant, entretien, taxe de circulation, assurance, soit souvent plus de 35.000 euros/an.

La taxation des fortunes

Citation du bulletin de la Deutsche Bank : « La Belgique est à la fois un enfer et un paradis fiscal. Un enfer pour ce qui est des revenus du travail. (...) Ce pays est par contre fort avantageux pour la taxation des revenus mobiliers. » Il figure d'ailleurs sur la liste des 25 paradis fiscaux européens : pas de taxe sur la fortune ni sur les plus-values boursières, précompte libérateur, secret bancaire, non-coopération avec les autres pays quant aux investissements de ressortissants étrangers.

Un impôt annuel de 2% sur la fortune des 25 familles les plus riches

de Belgique générerait 477 millions d'euros, soit de quoi augmenter de 200 eur/mois les 200.000 pensions les plus basses...

Le Thalys qui relie désormais Paris à Bruxelles en 1h20 permet d'ailleurs une belle vie à bien des exilés fiscaux.

Progressivité de l'impôt

Tous les impôts ne sont pas progressifs :

1. Taux variable selon la commune (précompte immobilier)
2. Taux variable selon le revenu (contributions)
3. Taux fixe (TVA)
4. Montant fixe (taxe poubelle)
5. Montant nul (plus-value sur action)

Ceci amène à la démonstration que si l'on tient compte de toutes les taxes, un salarié qui gagne en tout sur l'année 25.136 euros est taxé à 51,24% alors que le PDG qui en gagne 27.579.300 est, lui, taxé à 5,28%...

Fraude fiscale

Elle représente 30 milliards d'euros en perte annuelle pour l'Etat, soit 7000 euros par ménage.

Les fraudeurs sont essentiellement les personnes très fortunées et les grandes entreprises.

Notons la disproportion de l'amende lorsque le fraudeur est surpris : pour un billet de bus, elle se monte à 4.800% du délit, pour la fraude fiscale, à 10%.

Contrairement aux déclarations de Reynders, l'article 318 du code des impôts sur le revenu stipule bien que le secret bancaire existe dans notre pays.

Pour que la fraude puisse perdurer, le non-remplacement des employés du SPF Finances (notamment inspecteurs), lorsqu'ils partent à la retraite, en limite fortement le nombre.

20/20 pour le G20

Jean-Marie Harribey

Le sommet du G20 à Washington le 15 novembre a tenu toutes ses promesses.

L'engagement à ne pas limiter la circulation des capitaux a été tenu car le G20 s'engage à « garantir que la régulation soit efficace, n'étouffe pas l'innovation et encourage le développement des échanges de produits et services financiers ».

Celui de ne dire mot des paradis fiscaux et du secret bancaire a également été respecté.

Celui de ne pas porter atteinte aux marchés de produits dérivés encore plus, puisque le G20 souhaite « le renforcement des marchés de produits dérivés de crédit » ou encore « de renforcer la transparence des marchés de produits dérivés de gré à gré et s'assurer que les infrastructures pour ces produits peuvent traiter des volumes croissants ».

Celui de faire de la « transparence » l'alpha et l'oméga de la régulation a été rabâché de nombreuses fois, de même que l'amélioration des normes comptables. Le juste prix sera donc toujours celui du marché.

Première conférence du cycle « La finance et le citoyen »
Liêm HOANG-NGOC,
« Crise d'hier, crise des subprimes et crise de demain ? »



Notre conférencier compare la **crise actuelle** et la **crise de 1929**.

D'une part, elles sont **différentes** essentiellement pour trois raisons : En 1929, le dogme du libéralisme économique a prévalu sur le pragmatisme et les autorités publiques ne sont pas intervenues.

La conjoncture mondiale est différente. Il y avait ralentissement de l'économie mondiale dès 1927, alors qu'aujourd'hui, nous sommes en phase de croissance au niveau mondial.

La nature des activités qui soutiennent la croissance est différente : dans les années 20, c'était l'industrie automobile (avec la Ford T), tandis que dans les années 2000, c'est l'immobilier – et bien sûr les produits dérivés.

D'autre part, elles sont **similaires** par leurs causes, aussi bien immédiates que profondes.

Des innovations financières nourris-

sent la spéculation : en 29, un nouveau produit s'appelait 'call loans' et représentait déjà une forme de titrisation de dettes (créances). Le phénomène se retrouve sous forme amplifiée en 2007-8.

Plus important : les causes dans l'économie réelle (voir enseignement 3).

Il tire ensuite **une série d'enseignements** :

Il est évident pour tout le monde, y compris les plus obtus des monétaristes, que les marchés financiers n'assurent PAS l'allocation optimale des ressources financières. Ceci justifie l'intervention massive des pouvoirs publics, une différence importante avec 1929 où l'orthodoxie libérale avait entraîné la non-intervention étatique. Remarquons que les excellentes notations (AAA) étaient délivrées par des agences payées par les entreprises même qu'elles évaluent.

La forme actuelle du capitalisme

tend vers des monopoles par fusions – acquisitions, ceci dans un contexte de ralentissement économique. Notons pourtant que contrairement à la situation dans les années 20, l'économie mondiale est encore en pleine croissance. C'est en Europe qu'il y a croissance nulle ou négative. (Notre intervenant fait observer au passage qu'il n'y a pas de lien entre « décroissance » et mesures susceptibles de préserver la planète : il peut y avoir décroissance avec des 4x4 et croissance par des investissements dans l'enseignement, la culture, la santé...)

Les racines de la crise sont à chercher dans les causes d'endettement, qui se trouvent dans l'économie réelle : baisse des salaires et nombre croissant d'exclus. (Le taux d'endettement des ménages aux Etats-Unis est de 90% du PIB.) Ces dernières années, comme dans les années 1920, l'évolution de la répartition des revenus a été défavorable aux

Première conférence du cycle « La finance et le citoyen » Liêm HOANG-NGOC, « Crise d'hier, crise des subprimes et crise de demain ? »

salaires et favorable aux dividendes, c'est-à-dire défavorable au Travail et favorable au Capital.

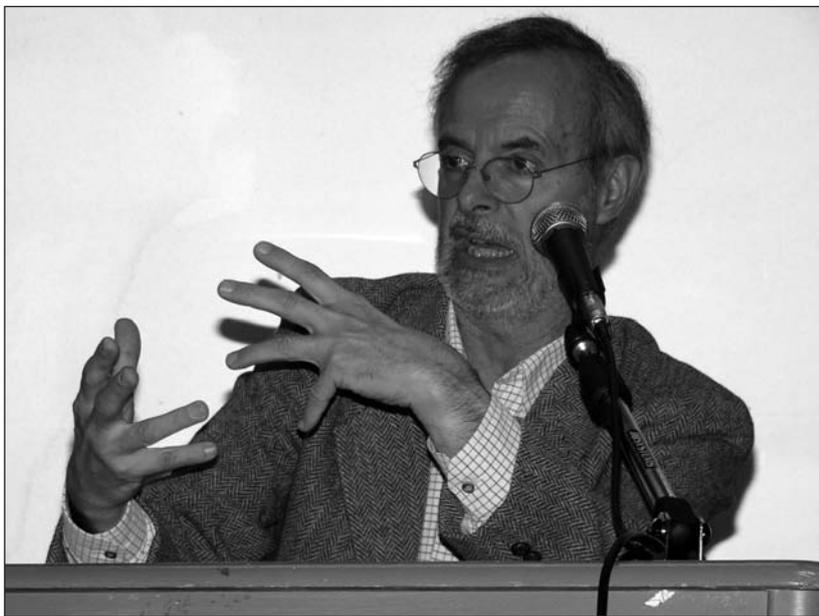
Aux Etats-Unis, l'Etat renfloue et nationalise. L'argent injecté viendra en partie du reste du monde (Asie, fonds souverains...), en partie de la création de monnaie, mais les contribuables seront mis à contribution. Sans doute vaut-il mieux néanmoins qu'une partie du secteur financier soit sous contrôle public, mais il faut qu'il s'agisse de véritables nationalisations, pas seulement d'une socialisation des pertes. Pourquoi l'Union européenne pour-

suit-elle une politique de privatisation ?

Avec la Stratégie de Lisbonne, l'Europe reste accrochée à une politique obsédée par l'équilibre budgétaire et les critères de convergence du traité de Maastricht, qui ne correspondent à aucune réalité économique, mais permettent d'imposer des privatisations et la chasse aux chômeurs. Le conseil européen ECOFIN, qui pourrait / devrait prendre des décisions stratégiques, n'en fait rien, ne baisse pas le taux de change de l'euro, n'impose pas des normes comptables transpa-

rentes, ne propose pas d'agences de notation impartiales payées par des fonds publics. Il laisse courir les 'réformes structurelles' qui consistent à donner davantage encore de pouvoir au secteur financier sur les activités les plus stratégiques. [NDLR Notons d'ailleurs que les différents traités européens devraient au préalable être mis en cause, puisqu'ils stipulent la libre circulation des capitaux, incompatible avec une quelconque réglementation.]

Deuxième conférence du cycle « La finance et le citoyen » Dominique PLIHON (PARIS XIII) & Éric TOUSSAINT (CADTM) « Les conséquences de la crise au Nord et au Sud »



Dominique Plihon rappelle que depuis les années 1970, les politiques poursuivies (notamment sous l'égide de l'OMC) conduisent à toujours plus d'instabilité et d'inégalité. La recherche d'une rentabilité maximale passe par la dévalorisation du travail et la dévalorisation des ressources naturelles. Malgré les plans de sauvetage par les pouvoirs publics, les pertes

actuelles des banques entraînent une crise de confiance, donc un rationnement du crédit qui affecte les investissements et les possibilités de prêts.

Nous sommes dans une crise de longue durée qui est aussi une crise géopolitique. De l'hégémonie des Etats-Unis, nous allons passer à un monde polycentrique, ce qui entraîne un risque accru de guerre s'il n'y a pas respect mutuel et colla-

boration.

Eric Toussaint rappelle que dans le Sud, la crise est d'abord alimentaire : le nombre de morts par inanition est en augmentation, de 70 à 95% des revenus des familles sont consacrés à l'alimentation. Quelles sont les causes de la crise alimentaire ?

Le développement de l'industrie des agrocombustibles, dû à une politique de subventions.

La spéculation d'investisseurs institutionnels sur le prix à terme de récoltes.

La crise actuelle est le résultat d'une explosion du crédit qui ne correspondaient à rien dans l'économie réelle. Les injections de capital sont dérisoires par rapport aux sommes impliquées dans des contrats à terme. La résorption de la crise pourrait prendre plus de dix ans.

La situation financière des pays en développement s'était améliorée ces 5 dernières années grâce à l'augmentation des prix des matières premières. Mais ceux-ci repartent à la baisse, ce qui réduit leurs recettes.

Les banques centrales (aux Etats-Unis et dans l'Union européenne) réduisent leurs taux directeurs, mais il n'en est pas de même des banques

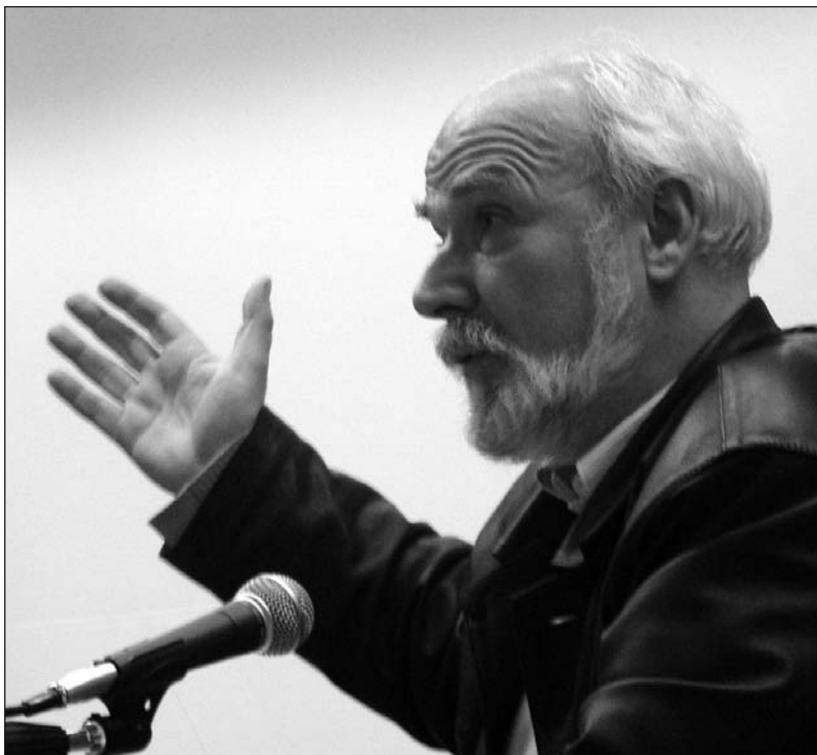
Deuxième conférence du cycle « La finance et le citoyen » Dominique PLIHON (PARIS XIII) & Éric TOUSSAINT (CADTM) « Les conséquences de la crise au Nord et au Sud »

privées. Le LIBOR (London Inter-Bank Offer Rate, c'est-à-dire le taux d'intérêt que les banques exigent entre elles pour des prêts) est passé de 2 à 45% !

L'alternative serait le développement de banques régionales, comme la Banque du Sud en Amérique latine, mais il existe de profondes divergences de vue sur l'utilisation des fonds.

Comme André Renard il y a plus de cinquante ans, nous devons conclure que les leviers de l'économie ne doivent plus être laissés dans les mains des capitalistes. Mais le changement de système ne s'effectuera pas de lui-même : il faut une action consciente des travailleurs.

L'un et l'autre intervenants, dans les réponses aux questions, soulignent le pouvoir des médias, la nécessité de développer des réseaux d'information parallèles, de relancer une politique de services publics, de mettre en œuvre non seulement des réglementations strictes, mais un autre type de politique fiscale et budgétaire (ce qui signifie changer d'UE – puisque c'est en contradiction avec les traités actuels). Plihon rappelle la pertinence de Gramsci



(importance d'un contre-pouvoir, d'un mouvement social fort). Toussaint dénonce le tour de passe-passe qui fait que les citoyens paient deux fois la crise : via les interven-

tions publiques sans condition et les répercussions économiques (voir le texte « Union sacrée pour une sacrée arnaque »).



VOUS AVEZ DIT, CRISE ALIMENTAIRE ?

Conférence du rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation

Olivier DE SCHUTTER, mercredi 19 novembre 2008

Un exposé magistral devant une salle académique pleine. La démonstration, chiffres et graphiques à l'appui, de l'injustice du système actuel à l'échelle locale et à l'échelle mondiale, sans passion, sans vocabulaire militant. Les faits sont là. Ils parlent d'eux-mêmes. M. De Schutter commence par rappeler que la faim aujourd'hui n'est pas liée à un manque de nourriture par rapport à la population à nourrir, mais est un fait social, une conséquence de mécanismes de distribution (il nous renvoie à l'ouvrage d'Amartya Sen, *Poverty and Famines: An Essay on Entitlement and Deprivation*, 1982, accessible en ligne à l'adresse <http://www.questia.com/library/book/poverty-and-famines-an-essay-on-entitlement-and-deprivation-by-amartya-sen.jsp>).

La souveraineté alimentaire, c'est-à-dire non pas l'autosuffisance mais le droit à l'autodétermination des peuples, aussi quand il s'agit de production et de consommation alimentaire, est intimement liée au droit à l'alimentation et entre en conflit avec les principes actuels du commerce international, tels qu'ils s'énoncent aujourd'hui au sein de l'OMC.

Il est facile de démontrer que non, le commerce international ne permet pas d'acheminer des surplus vers des régions où il y aurait manque : l'Inde, par exemple, où des centaines de millions de personnes souffrent de la faim, est un grand exportateur vivrier ; non, la spécialisation des pays ou des régions ne fonctionne pas à l'avantage de tous, au contraire, elle entraîne une concurrence et une course à la monoculture qui contraint des populations entières à abandonner leur activité de petits producteurs agricoles et entraîne donc davantage encore de précarité et de vulnérabilité ; non, le commerce international ne réduit pas la pauvreté en favorisant la croissance, en fait, il augmente les inégalités.

La libéralisation du commerce des produits agricoles a bien des coûts cachés :

→ la vulnérabilité tant des pays exportateurs que des pays importateurs aux fluctuations de prix sur les marchés internationaux, eux-mêmes fonction de mouvements spéculatifs ;

→ la dualisation du secteur agricole, avec 85% de petites exploitations familiales et 0,5% de très grandes exploitations et l'encouragement à la monoculture, or si celle-ci permet de respecter des exigences constantes de volume dans des délais donnés, à des coûts relativement faibles pour l'acheteur étant donné l'intégration de la chaîne de production, les petites exploitations, elles, sont en fait beaucoup plus intéressantes tant du point de vue social – création d'emploi – que du point de vue environnemental – préservation de la biodiversité, des nappes phréatiques, faible dépendance aux énergies fossiles, rejet beaucoup moindre de gaz à effet de serre – tout en assurant dans la durée une productivité de loin supérieure car respectueuses des sols ;

→ la prise de contrôle du secteur par quelques firmes qui contrôlent les intrants (engrais, pesticides, semences...) et quelques firmes qui contrôlent la distribution, les producteurs entre deux n'ayant aucune marge de manœuvre, et l'écart entre le prix de production et le prix de vente aux consommateurs augmentant sans cesse du fait de l'allongement de la chaîne des intermédiaires (de plus les nouvelles règles internationales sur les droits de propriété intellectuelle - ADPIC – privent en fait les petits producteurs de l'accès tant à des produits qu'à des procédés traditionnels) ;

→ le coût environnemental (dont une grande partie est liée au transport) ;

→ l'épuisement des ressources naturelles.

Ces propositions pour tendre vers la souveraineté alimentaire (le droit des États à réguler l'offre, par l'intermédiaire de stocks alimentaires, qui ont été démantelés par les pro-



Dessin de SALEM

grammes d'ajustement structurel ; constitution d'une réserve internationale virtuelle par l'engagement des états producteurs à livrer des biens à des prix déterminés ; commerce équitable permettant aux petits producteurs d'accéder à la distribution internationale ; augmentation des investissements dans le secteur agricole) sous des dehors modérés, constituent en fait un bouleversement complet du système existant, si l'on pense aux conséquences pour les multinationales de l'agroalimentaire qui actuellement dominent le secteur.

C'est là une transformation urgente. Cet exposé était complété par celui de Pierre Ozer, enseignant et chercheur au département de l'environnement, sur les enjeux et les avantages de filières courtes, c'est-à-dire non seulement caractérisées par la proximité (de la fourche à la fourchette, pas plus d'un seul intermédiaire) mais par des garanties de durabilité (il s'agissait d'une synthèse d'un colloque de deux jours les 13 et 14 novembre 2008). Par quelques exemples de lacunes ou d'erreurs dans l'étiquetage des produits de supermarché, il a montré l'étendue du travail à accomplir, y compris dans les habitudes des consommateurs, thème repris par Marie-Dominique Simonet, ministre de la Recherche, des Technologies nouvelles et des Relations extérieures de la Région wallonne.

PÉTITION À L'ATTENTION DU GOUVERNEMENT BELGE ET DES AUTORITÉS EUROPÉENNES

À signer en ligne voir <http://petitions.agora.eu.org/magasin-de-bonbons/index.html>

Appel anticapitaliste

« Comme un enfant dans un magasin de bonbons »

Date de lancement de la pétition : dimanche 2 novembre 2008

Alors que, parallèlement aux faillites, se profile une vaste recomposition du secteur bancaire, des attaques spéculatives ont pour objectif de faire s'effondrer le cours d'actions de certaines banques déjà affaiblies pour permettre leur rachat à des prix bradés. Avec un cynisme à peine croyable, le président de la Wells Fargo déclarait récemment dans la presse que, devant tant de cibles « délabrées », il se sentait comme un « enfant dans un magasin de bonbons ».

Le capitalisme est en crise

Hier si arrogant, si suffisant, si grandiloquent, le voici coincé dans ses contradictions. Incapable de s'auto-réguler, il montre son vrai visage : la recherche du profit maximum, la loi de la jungle, la concurrence sans limite, la guerre économique permanente. Au mépris de la survie de la planète.

Pendant 30 ans on a assisté à un matraquage idéologique sur la « faillite de l'Etat et de sa bureaucratie » et la glorification du « libre jeu du marché ». On voit où cela nous a mené...

Des montages sophistiqués ont transformé la société en vaste casino où quelques « experts » branchés jouent avec l'argent et la vie des gens. Cette grave crise financière sera payée par les contribuables (impôts, taxes,...) et par les pays en développement qui verront toutes leurs factures s'envoler (nourriture, médicaments, pièces de rechange, biens d'équipement,...) dans les prochains mois.

Qui produit la richesse ?

L'humanité n'a jamais produit autant de richesse, mais jamais la pauvreté n'a été aussi répandue. Le problème principal est donc qui s'approprie la richesse produite, car elle sert plus que jamais à « rémunérer » les actionnaires et de moins en moins à satisfaire les besoins

sociaux.

C'est le travail de tous, et lui seul, qui produit la richesse, le capital n'en produit pas. Dès lors il n'est ni archaïque, ni immoral de revendiquer que cette richesse produite collectivement serve à l'amélioration des conditions de vie de tous.

Qui est responsable de la crise ?

Les banques, les compagnies d'assurances, les sociétés de crédit, les fonds de pension ou d'investissement, le patronat sont responsables de la crise actuelle. En injectant des centaines de milliards de dollars dans le système financier, États et banques centrales ne font que renflouer ceux-là mêmes qui sont responsables de la crise. Bien plus qu'une vague « commission d'enquête », la levée du secret bancaire est indispensable pour faire toute la lumière sur les mouvements spéculatifs.

Comment en sortir ?

Ce n'est pas aux salariés de payer la crise alimentée par la spéculation financière.

Il faut un plan d'urgence qui s'attaque à la racine de la crise. La recette traditionnelle des capitalistes, à savoir la nationalisation des pertes aujourd'hui et la privatisation des bénéfiques demain, nous replongera au prochain cycle dans le même marasme. Toujours plus profond pour des millions de citoyens du monde.

Des mesures radicales s'imposent

La crise que nous traversons n'est pas un accident du capitalisme, un excès, un dérapage momentané. Elle est au cœur même de sa logique et c'est là qu'il faut tailler.

1. Nationaliser (= rendre à la nation) tous les organismes financiers, les banques et les assurances.
2. Instaurer une réglementation financière à l'échelle mondiale et de forts mécanismes de contrôle démocratique.
3. Créer un système bancaire mutualisé qui drainera l'épargne, et se chargera du crédit. Un ser-

vice bancaire public très largement décentralisé, accessible à tous, dans tous les quartiers et les villages.

4. Mettre fin à tous les privilèges, « parachutes dorés », et rémunérations « hors normes » qui incitent les « responsables » à emballer la machine.
5. Investir largement dans des services publics performants (enseignement, poste et télécommunications, transports publics,...) et des initiatives de développement durable.
6. Créer une Sécurité Sociale étendue, plutôt que de spéculer avec l'argent des travailleurs à travers les fonds de pension. Renforcer la pension légale, arrêter de défiscaliser les pensions privées. Rétablir le caractère d'assurance des allocations de chômage plutôt que faire la chasse aux chômeurs.
7. Relever les salaires et les allocations sociales grâce à un retour à une négociation collective salariale libre, un renforcement du système d'indexation salariale et de liaison des allocations au bien-être, la restauration d'une fiscalité directe réellement progressive et fortement redistributive vers les rémunérations basses et moyennes.

UNION SACRÉE POUR SACRÉE ARNAQUE

par Éric Toussaint

Le sauvetage des banques et des assurances privées réalisé en septembre-octobre 2008 constitue un choix politique fort qui n'avait rien d'inéluctable et qui plombe l'avenir à plusieurs niveaux décisifs.

Tout d'abord, le coût de l'opération est entièrement porté à charge des pouvoirs publics, ce qui entraînera une augmentation très importante de la dette publique ⁽¹⁾. La crise capitaliste actuelle, qui durera au moins plusieurs années, voire une dizaine d'années ⁽²⁾, va entraîner une réduction des recettes de l'État alors qu'augmenteront ses charges liées au remboursement de la dette. En conséquence, les pressions pour réduire les dépenses sociales vont être très fortes.

Les gouvernements d'Amérique du Nord et d'Europe ont remplacé un échafaudage branlant de dettes privées par un écrasant montage de dettes publiques. Selon la banque Barclays, les gouvernements européens de la zone euro vont émettre en 2009 de nouveaux titres de dette publique pour un montant qui devrait atteindre 925 milliards d'euros ⁽³⁾. C'est une somme colossale, sans compter les nouvelles émissions de bons du Trésor par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Japon, le Canada, etc. Pourtant, récemment encore, il y avait un consensus des mêmes gouvernements pour réduire la dette publique. Les partis de droite, du centre et de la gauche traditionnelle ont tous appuyé la politique de sauvetage favorable aux grands actionnaires sous le fallacieux prétexte qu'il n'y avait pas d'autres solutions

pour protéger l'épargne de la population et le fonctionnement du système de crédit.

Cette union sacrée signifie le transfert de la facture à la majorité de la population qui sera invitée à payer pour les frasques des capitalistes sous différentes formes : réduction des services que l'État fournit à la population, pertes d'emploi, baisse du pouvoir d'achat, augmentation des contributions des patients pour les soins de santé, des parents pour l'éducation des enfants, réduction des investissements publics... et une augmentation des impôts indirects.

Comment sont financées actuellement les opérations de sauvetage qui sont en cours en Amérique du Nord et en Europe ? L'État apporte de l'argent frais aux banques et aux assurances au bord de la faillite, soit sous forme de recapitalisation soit sous forme d'achat des actifs toxiques des entreprises concernées. Que font les banques et les assurances avec cet argent frais ? Essentiellement, elles achètent des actifs sûrs pour remplacer des actifs toxiques dans leur bilan. Quels sont les actifs les plus sûrs en ce moment ? Les titres de la dette publique émis par les Etats des pays les plus industrialisés (bons du Trésor des Etats-Unis, de l'Allemagne, de la France, de la Belgique...).

La boucle est bouclée : l'État donne de l'argent aux institutions financières privées (Fortis, Dexia, ING, banques françaises, britanniques, nord-américaines...). Pour ce faire, les Etats émettent des titres du Trésor public qui sont souscrits par ces mêmes banques et assurances,

qui sont restées dans le secteur privé (car l'État n'a pas demandé que le capital qu'il apporte lui donne droit à prendre les décisions, ni même à participer aux votes) et qui font de nouveaux profits en prêtant l'argent frais qu'elles viennent de recevoir des Etats ⁽⁴⁾ à ces mêmes Etats en exigeant bien sûr un intérêt maximum...

Cette énorme arnaque en cours bénéficie de la loi du silence. L'omerta est de mise entre les principaux protagonistes : gouvernants, banquiers voleurs, assureurs voyous. Les grands médias se gardent bien d'analyser jusqu'au bout le mécanisme de financement des opérations de sauvetage. Ils s'attardent sur des détails : l'arbre qui cache la forêt. Par exemple, la grande question que se pose la presse en Belgique à propos du financement de la recapitalisation de Fortis qui passe sous le contrôle de BNP Paribas est la suivante : combien vaudra l'action Fortis en 2012 quand l'État qui s'en est porté acquéreur pourra la revendre ? Bien sûr, personne ne peut répondre sérieusement à cette question, mais cela n'empêche pas la presse d'y consacrer des pages entières. Cela permet de détourner l'attention. La philosophie et le mécanisme de l'opération de sauvetage ne sont pas analysés. Il faut espérer que grâce à l'action conjuguée des médias alternatifs, des organisations citoyennes, des délégations syndicales et des partis politiques de la gauche radicale ⁽⁵⁾, cette grande arnaque sera comprise par une partie croissante de la population et dénoncée. Ce ne sera pas facile, tant le bourrage de crâne est considérable.

[1] Du côté des gouvernements et de la Commission européenne pourtant chargée de veiller au respect des normes de Maastricht, on évite soigneusement le sujet. Quand des journalistes deviennent vraiment insistants, ce qui est très rare, on leur répond qu'on n'avait pas le choix. Il faut aussi préciser que plusieurs gouvernements réalisent tout comme les banques faillies, des opérations hors bilan ou hors budget afin de dissimuler le montant exact de leurs obligations en terme de dettes publiques.

[2] On peut la comparer à la crise dans laquelle le Japon s'est débattu à partir du début des années 1990 et dont il sortait à peine quand cette crise l'a touché de plein fouet.

[3] Selon Barclays, cette somme se répartirait comme suit : 238 milliards pour l'Allemagne, 220 milliards pour l'Italie, 175 milliards pour la France, 80 milliards pour l'Espagne, 69,5 milliards pour les Pays-Bas, 53 milliards pour la Grèce, 32 milliards pour l'Autriche, 24 milliards pour la Belgique, 15 milliards pour l'Irlande et 12 milliards pour le Portugal.

[4] Bien sûr, l'argent frais apporté par l'État ne sera pas uniquement utilisé pour l'achat de titres du Trésor, il servira également à de nouvelles restructurations bancaires ainsi qu'au profit direct des banques.

[5] Espérons qu'on pourra compter également sur des parlementaires faisant leur boulot et sur des journalistes qui dans les grands médias voudront réellement analyser de manière critique la manière dont le sauvetage bancaire est réalisé jusqu'ici.

UNION SACRÉE POUR SACRÉE ARNAQUE

Au fur et à mesure de l'aggravation de la crise naîtra un profond malaise qui se transformera en défiance politique à l'égard des gouvernements qui ont réalisé ce type d'opération. Si le jeu politique se poursuit sans grand bouleversement, les gouvernements de droite en place aujourd'hui seront remplacés par des gouvernements de centre gauche qui poursuivront une politique sociale-libérale. De même, les actuels gouvernements sociaux-libéraux seront remplacés par des gouvernements de droite. Chacun à leur tour, ils critiqueront la gestion de leurs prédécesseurs en affirmant qu'ils ont vidé les caisses de l'Etat ⁽⁶⁾ et qu'il n'y a pas de marge de manœuvre pour des concessions aux demandes sociales.

Il n'y a rien d'inéluctable en politique. Un autre scénario est tout à fait possible. D'abord, il faut affirmer qu'on peut parfaitement sauver l'épargne des citoyens et le système de crédit d'une autre manière. On peut assurer la protection de l'épargne de la population grâce à la mise sous statut public des entreprises de crédit et des assurances au bord de la faillite. En d'autres mots, il s'agit de les étatiser ou de les nationaliser. Cela signifie que l'État qui en devient propriétaire assure la

responsabilité de leur gestion. Afin d'éviter que le coût de cette opération retombe sur l'écrasante majorité de la population qui n'a aucune responsabilité dans la crise, les pouvoirs publics doivent faire payer ceux qui sont à l'origine de celle-ci. Il suffit de récupérer le coût du sauvetage des entreprises concernées en prélevant un montant égal sur le patrimoine des grands actionnaires et des administrateurs. Evidemment, cela implique de prendre en compte l'ensemble de ces patrimoines et pas seulement la partie issue des sociétés financières en faillite.

L'État doit également entamer des poursuites légales contre les actionnaires et les administrateurs responsables du désastre financier, afin d'obtenir à la fois des réparations financières (qui vont au-delà du coût immédiat du sauvetage) et des condamnations à des peines de prison si la culpabilité est démontrée. Il faut aussi prélever un impôt de crise sur le grand capital afin de financer un fonds de solidarité pour les victimes de la crise (notamment les chômeurs) et pour créer de l'emploi dans des secteurs utiles pour la société.

De nombreuses mesures complémentaires sont nécessaires : ouver-

ture des livres de compte des entreprises avec droit de regard des organisations syndicales, levée du secret bancaire, interdiction des paradis fiscaux en commençant par l'interdiction faite aux entreprises d'avoir quelque transaction ou actif que ce soit avec ou dans un paradis fiscal, taxe progressive sur les transactions en devise et sur les produits dérivés, instauration du contrôle sur les mouvements de capitaux et sur les changes, arrêt net de toute nouvelle mesure de déréglementation/libéralisation des marchés et des services publics, retour à des services publics de qualité... L'aggravation de la crise remettra à l'ordre du jour la question du transfert de secteurs industriels et des services privés vers le secteur public, de même que la question de la mise en œuvre de vastes plans pour la création d'emplois.

Tout cela permettrait de sortir de cette grave crise par le haut, à savoir en prenant en compte l'intérêt des populations. Il s'agit de réunir les énergies pour créer un rapport de force favorable à la mise en pratique de solutions radicales qui ont comme priorité la justice sociale.

[6] Ils pourraient dénoncer cela ou tenter d'agir dès maintenant au sein des institutions parlementaires. S'ils ne le font pas alors qu'il est évident qu'ils savent parfaitement que la dette publique va fortement augmenter, c'est qu'ils partagent l'orientation choisie. De fait, ils ont choisi l'union sacrée qu'ils rompent à l'approche des élections.



L'AGENDA D'ATTAC LIÈGE

http://www.local.attac.org/liege/pages/agnd_F.html



Lundi 15 décembre, de 9h30 à 12h00

Dans le cadre du cycle « Quelle croissance pour quel développement ? », conférence-débat « Mise en perspective de 'L'homme économique' occidental », organisé par la FGTB, la CSC, ATTAC et le Gresea.

Débat introduit par Christian Laval (Paris X Nanterre, auteur de *L'homme économique*).

Informations : 02/219.70.76 (Gresea).

A la CSC, 19, rue Pletinkx à Bruxelles

Mercredi 17 décembre, à 19h30



AG d'ATTAC Liège, avec pour thème la crise financière actuelle. Intervenante : Vicky Goossens (voir page 1)

Au Centre liégeois du Beau-Mur, 48-50, rue du Beau-Mur à 4030 Grivegnée

Lundi 12 janvier, 19h30 *

Groupe de préparation de l'Université d'Attac 2009

Jeudi 22 janvier, 20 h.

Cineclub Attac : *L'assiette sale* de Denys Piningre, suivi d'un débat avec Carole CRABBE (OXFAM Magasins du Monde) et Françoise SENSI (CNE-CSC)

Cinéma Le Parc, rue Carpay, Droixhe (voir encart)

Du mardi 27 janvier au dimanche 1er février

Forum social mondial.

Infos : http://www.fsm2009amazonia.org.br/forum-social-mundial?set_language=fr

A Belém (Brésil)

Jeudi 19 février, à 19h30

« Mondialisation – Crise du système financier », conférence de Michel Hermans (Professeur d'économie) et de Claude Quémar (Président du CADTM-France), dans le cadre du cycle « **La finance et le citoyen** » Le point sur ces évolutions et le rôle des organisations financières internationales. Alternatives.

Participation aux frais libre.

Aux HEC, 14, rue Louvrex à 4000 Liège

Samedi 21 février, 10-17

Assemblée générale d'ATTAC-Wallonie-Bruxelles

Lieu à préciser

Lundi 23 février, à 19h30

Soirée-débat «Mondialisation – Crise du système financier», pour approfondir le sujet traité par la conférence du jeudi 19 février – Entrée libre

Au Centre liégeois du Beau-Mur, 48-50, rue du Beau-Mur à 4030 Grivegnée

Jeudi 12 mars, à 19h30

« Crise, devoirs d'État et finance », conférence de Benoît Dejemeppe (Conseiller à la Cour de cassation), dans le cadre du cycle « **La finance et le citoyen** ». Les États participent aux nouvelles stratégies financières par la création de fonds souverains, la titrisation... et face à la crise, nationalisent et socialisent les pertes. Ils tolèrent les places « off-shore » et paradis fiscaux, favorisant la fraude et la criminalité financière qui appauvrissent lourdement leur budget. Crises et accidents dévoilent des irrégularités comptables au niveau des banques et chambres de compensation...

Le point sur la délinquance financière, l'évolution du droit et les initiatives de résistance.

Participation aux frais libre.

A l'ULg (Salle Gothot, place du XX août)

Lundi 16 mars, à 19h30

Soirée-débat « Crise, devoirs d'Etat et finance », pour approfondir le sujet traité par la conférence du jeudi 16 mars – Entrée libre

Au Centre liégeois du Beau-Mur, 48-50, rue du Beau-Mur à 4030 Grivegnée

Jeudi 23 avril, à 19h30

« Le citoyen et sa banque face à la crise », conférence de Jean-Pierre Hupkens (ancien gérant de banque) et d'un représentant du CREDAL, dans le cadre du cycle « **La**

finance et le citoyen ». Le citoyen, client obligé d'un service bancaire dépersonnalisé, règle lui-même les opérations qui lui sont facturées. La crise dénonce l'abus de sollicitation au crédit coûteux pour victimes complaisantes et surendettées.

À salaires réduits, croissance exige vie à crédit. L'épargnant se voit fourguer des produits de placement sophistiqués dont il ne maîtrise ni les risques, ni les charges en commissions. Le travailleur subit les rachats d'entreprises par endettement à effet de levier (LBO)...

Le point sur le citoyen et sa monnaie. Les alternatives.

Participation aux frais libre.

A la Salle Article 23, place E. Dupont, 1 à 4000 Liège

Lundi 27 avril, à 19h30

Soirée-débat « Le citoyen et sa banque face à la crise », pour approfondir le sujet traité par la conférence du jeudi 23 avril – Entrée libre

Au Centre liégeois du Beau-Mur, 48-50, rue du Beau-Mur à 4030 Grivegnée

Samedi 19 et dimanche 20 septembre 2009

Université d'Attac sur le thème « L'état de notre monde »

Au Centre culturel de Seraing, 44, rue Renaud Strivay à 4100 Seraing

L'AUTRE AGENDA

Jeudi 11 décembre, à 20h00

Cycle « A la (re)découverte du cinéma belge » : « La Promesse », de Jean-Pierre et Luc Dardenne, Belgique, fiction, 1996, 90 minutes, avec Jérémie Rénier, Olivier Gourmet et Assita Ouedrago.

Débat à l'issue du film, en présence de Jean-Pierre et Luc Dardenne.

Au Centre culturel de Flémalle, 25, rue du Beau Site, à Flémalle (Trixhes)

Vendredi 19 décembre, à 20h30

La Coordination Marche Mondiale des Femmes organise la 7^e soirée anniversaire de la signature de la charte égalité femmes/hommes par la Ville de Liège. Rencontre/bilan/échange avec Willy Demeyer, Bourgmestre, verre de l'amitié et petite restauration, soirée festive.

À l'Aquilone, 25, boulevard Saucy, 4020 Liège

Samedi 17 janvier, 10 à 16 h.

"Pourquoi la dette empêche-t-elle le développement du Tiers Monde?"

Formation CADTM "60 Questions - 60 Réponses sur la dette, le FMI et la BM"

7 rue Soeurs de Hasque, 4000 Liège

Jeudi 29 janvier (sous réserve)

Conférence-débat avec entre autre Pierre Ozer et Daniel Tanuro

Que devient notre terre ? Qu'y pouvons-nous ?

Lieu à préciser

Jeudi 5 février à 20h15

Dans le cadre des Grandes conférences liégeoises : « Palestine : l'heure de vérité », par Leila Shahid.

Au Palais des Congrès (Salle de l'Europe) à 4020 Liège

Mercredi 18 mars à 20h15

Spectacle « Terres Promises », suivi d'un débat (Palestine, entre 1948 et 1968)

Infos : 064 77 27 80 ou 0478 91 44 28

Au Centre culturel « Les Chiroux », à Liège

Samedi 7 février, 10 à 16 h.

"Quel rôle joue la Banque mondiale et le FMI et d'autres acteurs dans le blocage du développement du Tiers Monde?"

Formation CADTM "60 Questions - 60 Réponses sur la dette, le FMI et la BM"

7 rue Soeurs de Hasque, 4000 Liège